La Plume Rongéroise 2022





Les métiers d'autrefois à Rongères



SOMMAIRE

Vie communale : pages $1 \stackrel{.}{a} 20$ Vie associative : pages $21 \stackrel{.}{a} 30$

INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 70 45 06 95

mairierongeres@wanadoo.fr http://rongeres.interco-abl.net/

bureau ouvert au public :

les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8 h à 12 h

les mercredis: de 8 h à 11 h 30

GARDERIE PERISCOLAIRE

8 place des Tilleuls Tél : 06 82 69 12 21

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : service ouvert de 7 h à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30 Tarification en fonction du forfait familial

CANTINE SCOLAIRE

1 chemin des Ecoliers Tél : 07 66 15 33 62

ECOLE PRIMAIRE

Directrice: Mme Justine BAUDRY Tél: 04 70 45 19 79 Ecole des Tilleuls 8 place des Tilleuls

Ecole des Erables Ecole maternelle
Mme Maitre Mme Dumeil

 1 chemin des Ecoliers
 1 chemin des Ecoliers

 Tél: 06 82 69 12 52
 Tél: 06 82 69 12 21

LOCATION DU FOYER LA FORTERRE

→ Tarifs Journée en semaine week-end 150 € 250 €

→ Consommation électrique : 0,40 € / kW

Pour toute demande de réservation, prendre contact avec le secrétariat de mairie

LOCATION DE MATERIEL

Lot de 4 chaises : 1 € Un banc : 1 € Une table : 2 €

Merci de vous adresser en mairie

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription et renseignements en mairie



LE MOT DU MAIRE

Comment ne pas évoquer en premier lieu ce 24 février 2022, date de retour d'un conflit armé sur le sol européen. Nous pensions sans doute tous que la diplomatie et l'analyse des erreurs du passé nous tiendraient

à l'abri de nouvelles horreurs. Il n'en est rien et l'avenir de ce qu'il faut bien appeler une guerre dévastatrice est bien incertain. Les plaies seront difficiles à soigner mais souhaitons que la raison l'emporte le plus rapidement possible pour que cesse ce gâchis humain et matériel.

Cette situation n'est bien entendu pas sans conséquences sur l'équilibre de l'économie européenne et mondiale. L'inflation est de retour, certaines matières premières manquent ou flambent avec un impact significatif sur le panier de la ménagère.

Les prix des énergies explosent pour les ménages mais également pour les entreprises et les collectivités. Les mesures gouvernementales tardent à produire leurs effets et restent difficiles à appréhender. Dans ce contexte, nous devons faire évoluer nos habitudes.

Depuis plusieurs mois déjà, j'ai demandé aux associations, aux agents municipaux et d'une manière générale à tous les utilisateurs des équipements communaux d'adopter des comportements écoresponsables. Je sais pouvoir compter sur le sens civique de chacun. A défaut, il faudrait envisager des mesures plus contraignantes pour garantir l'équilibre budgétaire.

Après débat en conseil municipal, il a été décidé de réduire la durée d'éclairage public en soirée et durant le week-end. L'éclairage matinal a été maintenu en semaine pour assurer la sécurité des enfants et adolescents se rendant à l'école ou au point de ramassage scolaire.

N'oublions pas que certaines communes ont dû prendre des décisions inédites et bien plus radicales, telles que la fermeture de services, d'installations, ou l'annulation pure et simple de manifestations.

En attendant des jours meilleurs nous devrons sans doute nous inspirer de la citation de Jean Racine qui disait que toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien !

Dans ce contexte, nous aurions presque oublié ces deux années de turbulences liées à la pandémie de la COVID. Bien que le virus circule toujours activement, il semblerait que ses effets soient à présent moins virulents et qu'il fasse désormais partie du quotidien, aux côtés de tous les autres maux. Il convient tout de même de continuer à respecter les prescriptions des autorités sanitaires, notamment pour les plus fragiles d'entre nous.

Pour en venir aux affaires communales, la commune de Rongères a décidé de transférer la compétence assainissement collectif au Sivom Val D'Allier (SVA) à BILLY dès le 1^{er} janvier 2023, avec un temps d'avance face à l'échéance obligatoire de 2026. Vous avez d'ailleurs dû recevoir un courrier d'information sur ce sujet co-signé du président du SVA et de moi-même. Dorénavant le SVA sera le nouvel interlocuteur pour les questions liées à l'assainissement et aux eaux pluviales.

Après avoir pris du retard, le chantier de l'église devrait être intégralement achevé mi-février (voir article en page 8). En 2023, nous devrons effectuer des investissements au foyer de la Forterre pour mise en conformité mais également pour remplacer des équipements en fin de vie.

Comme évoqué dans la précédente édition, il faudra aussi rapidement réfléchir à l'avenir de nos biens immobiliers vétustes et difficiles à adapter aux futures normes énergétiques.

Ensemble, œuvrons pour que notre commune conserve son caractère accueillant et dynamique. De nouveaux challenges se profilent. Abordons-les avec confiance et détermination.

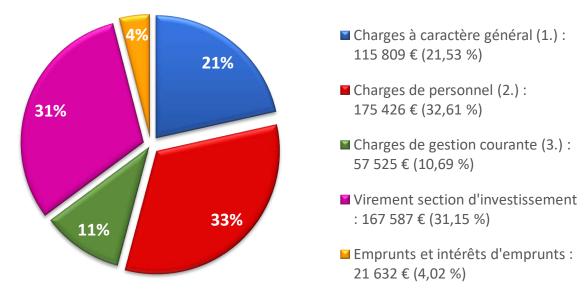
Très bonne année 2023.

Christophe MINET, maire.

BUDGET COMMUNAL 2022

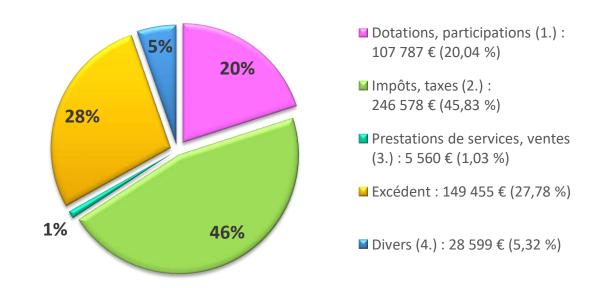
FONCTIONNEMENT:

→ Dépenses pour un total de 537 979 €



- 1. Electricité, eau, gaz, carburant, téléphone, assurances, petits entretiens sur voirie et bâtiments, taxes foncières
- 2. Salaires du personnel, assurances du personnel, cotisations salariales diverses, retraites
- 3. Indemnités des élus, retraites des élus, CCAS, subventions aux clubs, service incendie (SDIS), éclairage public

→ Recettes pour un total de 537 979 €



- 1. Dotations diverses de l'Etat ou d'organismes publics (CAF, département), dotation globale de fonctionnement, subventions
- 2. Impôts directs et compensation de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
- 3. Concessions au cimetière, services périscolaires
- 4. Produits exceptionnels, produits financiers, revenus d'immeubles, autres remboursements

INVESTISSEMENT:

Voirie:

Travaux rue de la Misserolle, chemin des Cailloux et chemin limitrophe avec Langy pour un montant de 25 800 € HT.

Le Département a accordé une subvention de 6 510 €.

Eglise:

Travaux toujours en cours qui devraient être terminés en février 2023.

Ceux-ci avec le contrat de maitrise d'œuvre (architecte), diagnostic amiante, coordinateur santésécurité représentent un montant total de 421 154,03 € HT soit 505 385,84 € TTC.

Pour l'instant, sur l'année 2022 les factures réglées s'élèvent à 331 396, 38 € HT soit 397 675,66 € TTC.

Les aides demandées sont en partie versées à la commune en fonction des factures acquittées sur le montant hors taxes. A ce jour sont perçues par la commune :

- Département : 98 332,44 €

- Etat (DETR: Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux): 67 926,00 €

- Communauté de communes : 15 542,00 €

soit 43,17 % des dépenses réalisées.

Il restera à percevoir après réception et facturation de tous les travaux :

- 🔖 le solde de l'aide du Département
- ♦ le solde de la DETR (Etat)
- le versement de la somme perçue par la Fondation du Patrimoine de l'ordre de 37 000 €, mais
 les dons sont encore possibles
- ♥ l'aide de l'Etat dans le cadre du 1 % RN7 (dossier en cours).

Il faut noter que l'aide de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire est pratiquement du triple par rapport à la prévision initiale.

En plus des travaux initiaux qui sont réalisés par les entreprises, il restera des travaux en intérieur (plafond sacristie, restauration du mobilier) que la commune réalisera en régie avec une possibilité pour les fournitures d'aide financière du comité des fêtes qui avait organisé la fête médiévale dans ce but.

Nous pouvons remercier les bénévoles qui par leur aide, leurs connaissances, l'apport de matériel ainsi que de leur temps pour réaliser les travaux ont permis la réalisation et la pose d'un nouveau coq ainsi que la restauration et la pose de la cloche de la sacristie.







ECONOMIES D'ENERGIE

Au vu du contexte actuel et à l'envie du conseil de participer à l'effort collectif de faire des économies d'énergie (et financière), il a été décidé de réduire le temps d'éclairage public sur la commune en marquant significativement le coup. En effet, le conseil a validé les éléments suivants :

Extrait de l'arrêté:

- L'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire communal, hameaux compris :
 - du lundi au vendredi de 20 h 00 à 6 h 30
 - le samedi de 20 h 00 à 6 h 30 uniquement sur les armoires A09 et A10 (extinction totale pour les autres armoires)
 - le dimanche pas d'allumage le soir et allumage à 7 h 00 uniquement sur les armoires A09 et A10 (extinction totale pour les autres armoires)
 - pour les mois de juin, juillet et août : pas d'allumage sur toute la commune ;
- L'éclairage sera maintenu toute la nuit et pour toute l'année :
 - uniquement aux deux foyers se situant devant l'entrée de la salle socioculturelle de la Forterre soit les repères A09-93 et A09-95.

Pour les parties bâtiments, il est bien sûr évident que chaque utilisateur doit faire preuve de bon sens dans l'utilisation de ceux-ci afin de réduire les consommations (température de chauffage, éteindre les lampes quand il n'y a personne ...).









ASSAINISSEMENT: TRANSFERTS DE COMPETENCES

La loi NOTRe du 07/08/2015 prévoit un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement :

- au 01/01/2020 aux communautés d'agglomération
- au 01/01/2026 aux communautés de communes comme Entr' Allier Besbre et Loire.

La communauté aura 3 choix pour l'exercice de la compétence assainissement, l'eau étant déjà confiée au SIVOM Val d'Allier :

- création d'un nouveau service public en régie à la communauté de communes
- délégation ou prestation de service (sociétés privées)
- représentation/substitution au sein d'un syndicat ayant les compétences

Le SIVOM Val d'Allier exerce la compétence eau et suite aux nouveaux statuts votés le 21/09/2021, peut à compter du 01/01/2023 exercer la compétence assainissement.

Les communes dépendantes du SIVOM peuvent donc, par anticipation, transférer à compter du 01/01/2023 l'assainissement.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25/11/2022, il a été décidé par délibération de transférer l'assainissement sans attendre le passage au 01/01/2026 par la communauté de communes.

Conséquences :

- pour la commune :
 - basculement du budget annexe (M 49) complet au SIVOM (disparition de ce budget de la commune avec respect de l'équilibre recettes-dépenses)
 - reprise par le SIVOM du patrimoine lié à l'assainissement (immobilisations), reprise des emprunts, des impayés et de la trésorerie
 - reprise des contrats (électricité, téléphone, ...)
 - assujettissement à la TVA du budget, assujettissement des redevances (10 %)
- pour les usagers :
 - la facturation continuera d'être réalisée par le SIVOM et les redevances seront perçues par celui-ci (actuellement le SIVOM les reversait à la commune sur le budget assainissement), pas de changement pour l'eau potable
 - augmentation de 10 % due à la TVA, la commune n'étant pas assujettie mais obligation pour le SIVOM
 - pour les tarifs 2023 le comité syndical du SIVOM a décidé pour la redevance de la commune de Rongères de conserver le même montant en terme fixe soit 46 € HT et de baisser la part variable de 0,05 € HT afin de minimiser l'augmentation

<u>exemple</u> pour une consommation de 120 m³ par an une facture en 2022 de 247,60 € passera pour 2023 à 265,76 € soit 18,18 € d'augmentation pour l'année.

Si la commune n'avait pas transféré ce service, une augmentation de la redevance aurait été nécessaire suite à deux constats :

- > diminution de la consommation d'eau
- > augmentation importante des factures d'électricité : 4 pompes de relevage fonctionnant constamment sur le réseau et les stations d'épuration rongérois.

Conséquences pour le SIVOM:

- ♦ organisation technique de l'exploitation → augmentation des moyens techniques et humains
- ♦ organisation administrative → augmentation du patrimoine pour la gestion des abonnements, des facturations, des contrats, des emprunts, de la trésorerie, ...
- simulation financière pour l'équilibre budgétaire obligatoire

Voici le budget assainissement de la commune pour l'année 2022 : les comptes sont à l'équilibre.

	Assainissement	M49	
<u>Dépenses :</u>			
	Charges à caractère général (1)		16 284,00 €
	Charges financières (2)		23 233,00 €
	Amortissement		10 500,00 €
	Déficit d'investissement reporté		7 443,00 €
		Total :	57 460,00 €
• •	etricité, réparations, maintenance ement emprunt		
Recettes :			
Recettes:	Dotation fonds divers et réserves		20 442,00 €
Recettes:	Dotation fonds divers et réserves Prestations de services (3)		20 442,00 € 19 800,00 €
Recettes:			·

(3): Travaux (branchement), redevance assainissement collectif (réglé par les foyers collectés)





FIN DE CHANTIER EN VUE !!!

Décembre 2022. Après plus d'un an de chantier extérieur notre église laisse apparaître son nouveau visage au gré du démontage de l'imposant échafaudage. La couverture est terminée. Les tuiles « canal » supportées par une charpente rénovée ont remplacé les ardoises. Quelques travaux de maçonnerie restent à réaliser et sont suspendus aux aléas météorologiques. En effet, les



enduits de chaux ne peuvent être appliqués lorsqu'il gèle et cette année, l'entrée dans l'hiver a été subite. Dès les premiers jours de 2023 les ouvrages intérieurs de plâtrerie concernant la voûte du collatéral sud débuteront, ainsi que la remise en place des vitraux qui étaient aux soins de mains expertes dans la Drôme.

Lors de la dernière réunion de chantier du 14 décembre, notre architecte du patrimoine a établi un planning avec les entreprises laissant entrevoir une fin d'opération pour la mi-février. Sa mission s'achèvera mais il restera encore beaucoup à faire pour nous (mobilier à remettre en état, sacristie à reprendre dans son ensemble).

Reste la question du financement qui peut soulever quelques inquiétudes. Soyez assurés que je veille sur chaque euro engagé. Le plan prévisionnel de financement est respecté. J'attendrai d'avoir en main le décompte général définitif pour donner des chiffres exacts mais je peux vous dire aujourd'hui que l'investissement s'élèvera à un peu plus de 500.000 euros TTC. Si tous les engagements de nos partenaires sont tenus, nous devrions obtenir un subventionnement supérieur à 80 %.

Merci à nos donateurs qui continuent à alimenter la souscription ouverte à la fondation du patrimoine. Pour rappel, les dons sont déductibles à 66 % de l'impôt sur le revenu.

La souscription n'est pas clôturée et reste accessible par internet début 2023 : <u>www.fondation-patrimoine.org/77767</u> (le reçu fiscal est immédiatement délivré par retour de mail). Des bulletins de souscription sont aussi disponibles en mairie pour les dons par chèque.

Merci à tous ceux qui ont soutenu le projet. Rendez-vous pour l'inauguration. Nous n'oublions pas nos donateurs qui seront, comme promis, invités à une manifestation.

Christophe Minet, Maire



LE PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES (PDIPR)

Le PDIPR de l'Allier est un inventaire de **chemins non revêtus** destinés à la pratique de la randonnée et à tous les modes de déplacement doux. Il sert principalement de support pour la création des itinéraires permanents ou pour l'organisation de randonnées ou de marches par les associations.

En liaison avec le département, les itinéraires rongérois ont été mis à jour début 2021 en veillant à la continuité des tracés sur les communes voisines.

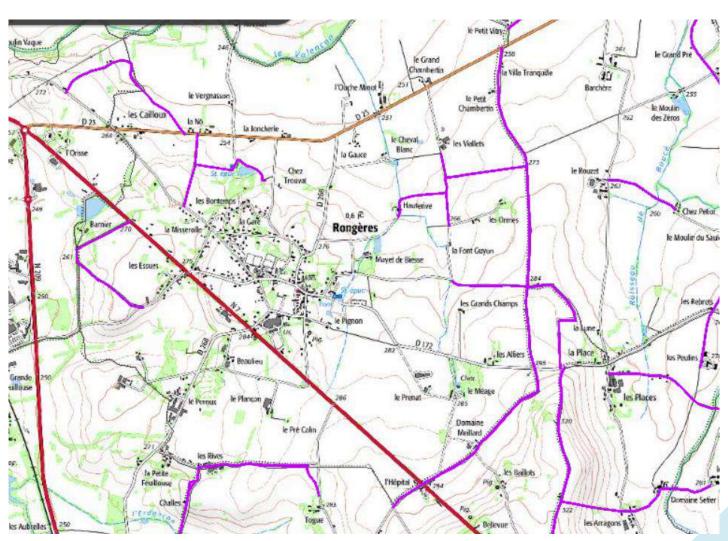
Les parcours sur le territoire du département (répertoriés en violet sur la carte ci-dessous pour la commune de Rongères) sont consultables sur le site du département (www.allier.fr en suivant les onglets : LE DÉPARTEMENT / Sport / Les chemins ruraux de l'Allier). Divers outils cartographiques sont disponibles en ligne.

Rappelons que la plus grande prudence doit être observée lorsque des liaisons sont opérées via les voies « goudronnées », notamment lorsque la visibilité est réduite.

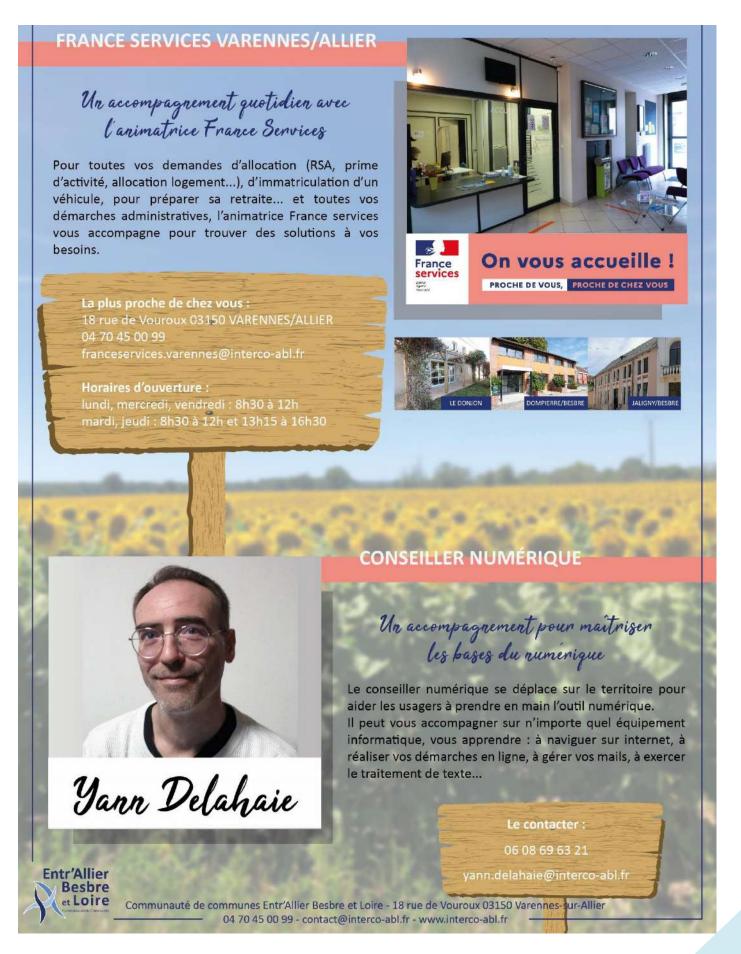
Pour votre sécurité et la tranquillité des propriétaires riverains, préparez votre itinéraire.

Respectez les voies et propriétés privées !

Bonnes promenades dans notre magnifique campagne bourbonnaise.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTR' ALLIER BESBRE ET LOIRE



I F RÉPERTOIRE D'ABEL

INFOS PRATIQUES -



Entr'Allier COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE

Siège: 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER Tél.: 04 70 45 00 99 email: contact@interco-abl.fr

Site internet: www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre

Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE

Tél.: 04 70 48 21 10

Site Le Donjon

5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON

Tél.: 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous une liste des services liés aux compétences communautaires présents sur notre territoire.



Service

développement économique

Accompagnement des entreprises et accueil des nouveaux arrivants

Sur le territoire

6 04 70 45 00 99

@ labeleco@interco-abl.fr



Maisons France Services

Antenne Dompierre

Espace Boudeville

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

04 70 48 21 10

@ francesevices.dompierre@interco-abl.fr

Antenne Le Donjon

5 parc Le Plessis

03130 LE DONJON

04 70 99 69 89

@ franceservices.ledonjon@nterco-abl.fr

Antenne Varennes

18 rue de Vouroux

03150 VARENNES SUR ALLIER

04 70 45 00 99

franceservicesvarennes@interco-abl.fr

Antenne Jaligny

Salle de mémoire, rue du centre 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

5 09 67 43 53 69

@franceservices.jaligny@interco-abl.fr

Résidence Jeunes 02

Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...

Les Brémonts

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

04 70 47 45 97

pij varennes@viltais.eu



Crèche – halte-garderie « Brin d'Éveil »

Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER C04 70 45 85 34

@ creche-brin-deveil@interco-abl.fr

Micro-crèche « Ô Com 3 pom »

Service géré par l'association

Rue du Stade 03230 BEAULON

📞 04 70 48 92 90 🙋 direction.ocom3pom@gmail.com

RPE Apetipa

Service géré par le Centre Social Jaligny / Neuilly

@contact@apetipa.com

159. route de Vichv

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

4 04 70 34 52 64

Centre Social

1, rue de la Bertranne

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

Q 04 70 34 71 24

RPE Les Coccinelles

Service géré par le Centre Social La Farandole

30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON

4 04 70 99 52 77

RPE " Les Marmottes "

Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

604 70 45 85 30

@ rpe-les-marmottes@interco-abl.fr

LAEP « Au Rendez-vous des P'tites Pousses »

Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

6 04 70 45 85 34

@ laep@interco-abl.fr

Résidence du Val de Besbre

Acqueil temporaire pour personnes âgées

39, rue de la Couzenotte 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

■ 04 70 35 12 70 @ residence.valdebesbre@gmail.com



Piscine à Dompierre 5/Besbre

Ouverture annuelle

La Madeleine

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE 04 70 48 02 68

@piscine.dompierre@interco-abl.fr

piscine.valdebesbre.com

Piscine à Varennes ⁵/Allier

Ouverture de mai à septembre

Parc Mauregard

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

04 70 49 40 20

piscine varennes@interco-ablfr



Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire

@ tourisme@interco-abl.fr

tourisme.interco-abl.fr

Dompierre 3/Besbre

145 Grande Rue

03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE

6 04 70 34 61 31

Varennes ^s/Allier

Place de l'Hôtel de Ville 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

04 70 47 45 86



Pôle Culturel

« Les Pieds dans l'eau »

Médiathèque,

Exposition permanente René Fallet

🔤 10, rue du Château

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

4 04 70 35 68 79

poleculturel@interco-abl.fr

R poleculturel interco-abl.fr

Préhistorama

La Gare

03220 CHÂTELPERRON

4 04 70 34 84 51

prehistorama@interco-abl.fr

n prehistorama.interco-abl.fr

Maison Aquarium

Chemin du Stade

03220 JALIGNY-SUR-BESBRE

4 04 70 34 80 81

@ maison aquarium@interco-abl.fr

🔞 aquarium interco-ablinfo



SICTOM NORD ALLIER

04 70 46 77 19

SICTOM SUD ALLIER

04 70 45 51 67

UN NOUVEL AGENT COMMUNAL

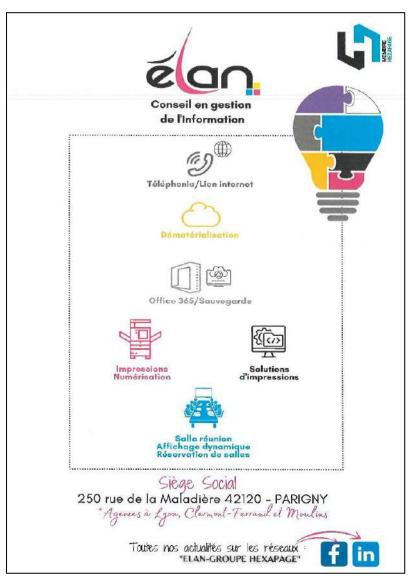
Monsieur Didier Groseiller, adjoint technique territorial, ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2021, la commune a procédé au recrutement d'un nouvel agent à partir du 1^{er} février 2022.

Il s'agit de Monsieur Stéphane BUISSON, originaire de Trézelles. Il fait équipe avec Jean-Yves Lebas.

Monsieur Buisson remercie Monsieur le Maire, son conseil municipal, le personnel de la commune ainsi que la population pour lui avoir réservé un bon accueil et facilité son intégration. Il a ainsi pu trouver rapidement ses repères dans cette nouvelle fonction d'agent communal.

La commune, quant à elle, loue le sérieux et la polyvalence dont fait preuve Stéphane Buisson ce qui contribue à rendre notre village accueillant.













DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a fonctionné tout au long de cette année 2022 au grand soulagement de ses fidèles lecteurs et lectrices, toujours très assidus.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est gratuite, qu'elle dispose d'un fonds propre provenant de donations et qu'elle est alimentée régulièrement par le bibliobus de la médiathèque départementale.

Nathalie Gadet et/ou Chantal Dessert vous accueillent les 1^{er} et 3^{em} samedis de 11 h à 12 h dans une salle de la mairie réservée à cet effet.

Alors n'hésitez pas à profiter de ce service!

Au cours de l'année, certaines lectrices ont ressenti le besoin et l'envie de se retrouver pour parler littérature.



En lien avec la bibliothèque municipale, le club des « TOURNEURS DE PAGES » a vu le jour. Les lecteurs se retrouvent une fois par mois à la mairie en fonction des envies et des lectures : BD, livres de cuisine, bricolage, roman...

Venez nombreux, l'accès est gratuit et la participation libre.

Des activités et sorties pourront être proposées. Ainsi une première visite culturelle a récemment été faite au Musée National du Costume de Scène à Moulins pour une exposition sur Molière.

La gazette des tourneurs de pages est disponible à la bibliothèque aux jours et heures d'ouverture.

Contacts: Marie 06 64 62 60 74 et Nathalie 06 37 70 80 52







LE BON VIVRE

Nous avons ouvert (André Villard et Caroline Bruet) « Le Bon Vivre » le 11 mars 2022. Le temps passe vite....

Nous tenons à remercier plusieurs organismes et établissements qui nous ont suivis et soutenus dans ce projet. Grâce à eux, c'est une réalité : Cerfrance agence de Vichy – BNP agence de Vichy – Initiative Allier qui nous conseille régulièrement – Active Allier – Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire – la région Auvergne Rhône Alpes qui nous ont aidés pour le financement.

Nous tenons également à remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur accueil dès notre première rencontre et pour leur aide technique et humaine qui perdure encore.

Le Bon Vivre est un lieu où les gens peuvent s'arrêter, se retrouver et échanger dans une ambiance que nous voulons simple et familiale.

Caroline, qui est la principale intervenante, propose de vous accueillir au bar-tabac qui s'est développé, à l'épicerie où la proposition des produits à la vente s'est agrandie de manière sensible. La banque froide est garnie par de la charcuterie et des fromages très appréciés. Des fruits et légumes arrivent frais chaque semaine.

Mais d'autres activités existent aussi : le point poste est à la disposition de la clientèle mais aussi le dépôt de pain (sur commande), le dépôt de gaz et le dépôt colis « UPS ».

Des activités ponctuelles sont proposées : un concert a eu lieu, une vente de fleurs pour la Toussaint, des jeux de société (belote, tarot, dames, etc..) sont à la disposition des clients dans la grande salle du bar.

Des actions se dérouleront en 2023, c'est certain. Mais pour que tout ceci existe et perdure, nous avons besoin de vous tous. Vous, les habitants de Rongères et des communes alentours, nous vous remercions pour votre gentillesse, vos sourires, vos encouragements et vos conseils.

Aujourd'hui, à Rongères, nous sommes chez nous grâce à vous tous et aux associations de la commune. Nous restons et resterons à votre écoute en tentant de répondre aux demandes, si c'est dans nos possibilités.

A BIENTOT AU BON VIVRE

Ouverture : 7 jours sur 7 même le dimanche (7 h - 20 h) dès 7 h le matin.

Fermeture hebdomadaire le mercredi après-midi.

Pour nous joindre: 06 78 13 92 00





ETAT CIVIL 2022

Naissances

CORCUFF Adrien né le 24 janvier
BLANDIN Lyanie née le 21 février
BOU Jace né le 3 novembre
CAVARD DUMONT Malya née le 29 novembre



Décès



CHARRIER Nathalie décédée le 24 février
PLAZA Loïc décédé le 19 avril
CHARIOT Yvette décédée le 23 avril
MALLERET Julia décédée le 7 septembre
LAJOUS Suzanne décédée le 4 novembre
CHAMBRIARD Patrice décédé le 10 novembre
HUMEAU Alain décédé le 1er décembre

Mariage

REYES François et LEPRETRE Nathalie le 20 août











CCAS

DU CHANGEMENT A VENIR POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après deux années de galère liées à la crise sanitaire du covid 19 et à l'incident survenu au foyer La Forterre, 2022 a été une année de soulagement et de renouveau.

En effet, nos aînés ont répondu largement présent au repas de fin d'année organisé le 18 novembre 2022 à la salle polyvalente où 56 personnes se sont retrouvées dans une ambiance festive autour d'un repas élaboré par le restaurant local La Forterre et servi par les membres du CCAS. Tous ceux qui n'avaient pas pu participer à ce repas ont reçu un colis de Noël.

Le CCAS finance le centre d'aide à domicile de Saint Germain des Fossés qui permet à des rongérois de bénéficier d'une aide ménagère. Il aide également au financement de l'accueil, lors des vacances d'été, des enfants rongérois au centre de loisirs de Varennes sur Allier.

Pour effectuer ces différentes actions, le CCAS dispose d'un budget s'élevant à 6 730 €.

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) donne la possibilité aux communes de moins de 1 500 habitants de dissoudre leur centre communal d'action sociale. Cette action peut se faire par simple délibération du conseil municipal. Devant certains frais fixes occasionnés par un budget propre au CCAS (cotisations diverses), et qui alourdissent négativement ledit budget, le conseil municipal lors de sa séance du 25 novembre 2022 a décidé, à l'unanimité, de dissoudre le CCAS au 31 décembre 2022 et de transférer les résultats du budget annexe du CCAS en l'état au 31 décembre 2022 vers le budget principal. La commission Vie communale composée de Chantal Dessert, Julie Caveau, Nathalie Gadet, Frédérique Leroux et Dominique Verdier sera dorénavant chargée des projets et avis en matière d'action sociale. Concrètement, la commune continuera les actions qui étaient celles du CCAS (repas des anciens, distribution de colis de Noël, participation à l'aide ménagère et au centre de loisirs de Varennes) sans avoir à payer certains frais d'où une économie notable pour les finances communales.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème d'ordre social.



Des convives souriants et un serveur au taquet!



Nos doyens, bon pied, bon oeil: Raymonde Genin et Frantz Jallet

A L'ECOLE

Le début de l'année 2022 a encore été très perturbé par la situation sanitaire avec le renforcement au niveau 3 du protocole sanitaire : port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur, non brassage strict des élèves. Plusieurs élèves ont été testés positifs au cours de ce mois de janvier ainsi que certains personnels ce qui a obligé à une « fermeture » de la classe maternelle d'une semaine et de la cantine scolaire en mars (une semaine).

La situation s'améliorant progressivement, le protocole sanitaire a été allégé au niveau 2 puis au niveau 1 à partir du 14 mars : plus d'obligation du port du masque et brassage entre élèves autorisé.

Malgré ce contexte compliqué, les enseignantes ont mis en place une classe découverte à Cap Tronçais du 18 au 20 mai à laquelle tous les élèves ont participé. Ce fut une aventure enrichissante tant sur un plan pédagogique que sur un plan humain. Tous les enfants et les adultes sont revenus enchantés de ce séjour. Cette action a donné lieu à une exposition au foyer La Forterre où les parents ont pu se procurer une clé USB en souvenir de cette classe verte.





Les enfants des classes d'Estelle Maitre et de Justine Baudry ont bénéficié d'une sortie en vélos sur la voie verte le long de l'Allier.





Enfin les élèves de CM2 se sont vus remettre par la municipalité une calculatrice pour marquer leur passage au collège.



Les futurs collégiens

La rentrée scolaire 2022-2023 s'est déroulée avec la même équipe éducative : Mme Baudry, directrice, pour les CE2-CM1 et CM2, Mme Dumeil pour les PS et MS, et Mme Maitre pour les GS-CP et CE1. Elles sont secondées par deux Atsem : Mme Puy pour la maternelle et Mme Drigeard pour la classe des moyens.

Les effectifs sont en légère hausse : 12 PS - 10 MS - 5 GS - 5 CP - 3 CE1 - 3 CE2 - 10 CM1 et 5 CM2 soit un total de 53 élèves.

Du côté de la situation sanitaire, une nouvelle graduation comportant trois niveaux de protocole a été établie. Depuis la rentrée, le niveau le moins contraignant est appliqué et il n'y a donc pas de restrictions particulières.

Des travaux d'entretien (mise en place de deux auvents de porte, pose de linoléum et de tableaux en liège...) ont été effectués en régie, des ordinateurs portables ont été acquis et deux classes ont été équipées en téléphones portables et la fibre a été installée.

L'accueil de loisirs Les petites mains continue de fonctionner les jours d'école, le matin de 7 h à 8 h 45 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30. Amandine Puy en est la directrice, secondée par Isabelle Drigeard et Julie Bruniaux. Une quinzaine de familles utilisent ce service.

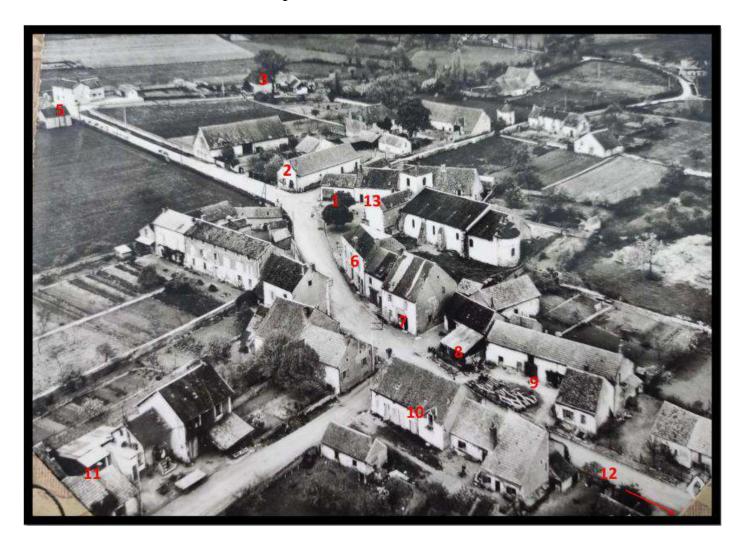






ANCIENS COMMERCES RONGEROIS

Auparavant, de nombreux commerces animaient les rues de Rongères notamment notre rue principale. Nous vous avons listé tous ces lieux ainsi que leurs nouveaux occupants et un plan. Nous vous laissons découvrir l'histoire de notre beau village.



- 1. Monsieur Mangaret était un maçon installé à la place de Monsieur et Madame Randoing actuellement.
- 2. Dans le gîte et habitation de Madame De Conto aujourd'hui, la famille Mesple exerçait diverses activités dont un restaurant, un dancing mais aussi la profession de bouilleur de cru. Monsieur Bassot y tenait une huilerie.









atelier de charron

- 3. Monsieur Grand Jean était charron dans la dernière demeure de Madame Angèle Chambon.
- 4. Monsieur Neury Marcel dit Pingouin tenait un restaurant situé sur la Nationale 7 actuellement habité par Monsieur et Madame Amaral.
- 5. Monsieur et Madame Saint Gérand accueillaient les habitants dans leur épicerie et bar. Les clients avaient la possibilité de moudre leur grain et fabriquer leur cidre. L'activité épicerie et bar est toujours d'actualité, poursuivie aujourd'hui par Caroline Bruet et André Villard au Bon Vivre.
- 6. Le Restaurant la Forterre, deuxième commerce encore ouvert aujourd'hui était géré par la famille Barry autrefois qui y exerçait une activité d'épicerie et de bar.
- 7. On retrouvait encore un bar et un restaurant (voir hôtel Lapendry) actuellement la maison de Monsieur Chariot. Monsieur Veron Alphonse œuvrait aussi en tant que marchand de charbon et coiffeur.
- 8. Dans l'habitation aujoud'hui occupée par Madame Etay Véronique et Monsieur Verdier Dominique, Monsieur Perrier occupait le poste de maréchal ferrant de la commune tout en réparant les machines agricoles.
- 9. Monsieur Geneste Marcel dit Pivert fabriquait des sabots dans la continuité de Monsieur Perrier. Actuellement habité par Madame Uliana et Monsieur Lemaire.
- 10. En face on trouvait un deuxième charron forgeron, Monsieur Lupeau. Monsieur et Madame Jérome Chambriard y demeurent de nos jours.
- 11. En lieu et place du premier atelier de l'usine Maître, rue Paul Michalet, se trouvait un marchand de vin, Monsieur Veron René.
- 12. Dans les ateliers de la famille Blandin, un bouilleur de cru dénommé Monsieur Dravert exerçait son activité.
- 13. Monsieur Abisard travaillait le textile en tant que tailleur, assis à sa table, les jambes repliées. Son commerce se trouvait place de l'église.

Remerciements aux personnes qui font perdurer la mémoire de la commune.

LE CLUB DE L'AMITIE

Notre club a fonctionné normalement durant cette année 2022 et le retour de nos rendez-vous du jeudi a été très apprécié par nos membres.

Au cours de notre assemblée générale qui a eu lieu en février, nous avons eu la joie d'accueillir 3 nouveaux membres qui ont apporté, outre leur « relative jeunesse », beaucoup de bonne humeur et de peps qui ont parfois transformé nos après-midis en une ambiance digne d'une cour de récréation!

Nos séances se déroulent le $2^{\text{ème}}$ et le $4^{\text{ème}}$ jeudi de chaque mois à la Mairie avec des parties animées de belote, de scrabble, de triomino entrecoupées d'un bon goûter.

Le club a participé au pique-nique sur la place de Montaigu le Blin avec les autres clubs du secteur. Il a organisé tout au long de l'année des manifestations : 3 thés dansants avec des orchestres réputés, manifestations dont la notoriété a largement dépassé les limites du département de l'Allier et un concours de belote le 11 novembre avec un nombre conséquent d'équipes.



Thé dansant avec Damien Poyard



Concours de belote

Nos membres se sont également retrouvés autour du repas de Printemps et du repas de Noël au restaurant La Forterre.

N'hésitez pas à venir nous voir un jeudi, vous passerez un agréable moment de convivialité et de partage.



Nos charmantes barmaids



LA BOITE A FILS

Malgré un nombre restreint de membres, notre association la Boîte à fils continue ses activités manuelles : couture, broderie en tout genre, tricot, crochet, tricotin, patchwork, dentelles aux fuseaux, bounti, etc...

Avec leurs doigts de fées, tous les mercredis de 14 h à 18 h, salle de la Mairie, dans une ambiance chaleureuse, les adhérentes réalisent des ouvrages remarquables.

La Présidente, Sabine ARTACHO, espère que de nouvelles personnes passionnées par tout ce qui touche aux fils, viendront compléter l'équipe. Elle vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 17 janvier à 16 heures, dans la salle habituelle.

Pour plus de renseignements, elle est joignable au 06 59 47 76 97.







Bornage et Divisions de propriétés Travaux topographiques, Études VRD Étude de lotissement Conseil en urbanisme

Aménagement foncier agricole et forestier

cedric.robin@robingeometre.fr - www.robingeometre.fr tél.: 04.70.98.42.07

54 Rue de Vichy - 03300 CREUZIER-LE-VIEUX

Nouvelle adresse courant avril 2023 : 2 Rue du Bel Horizon – 03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSES

Voici le dernier artisan installé à Rongères :





LE COMITE DES FETES

La reprise de notre activité commença par notre fête patronale de Pentecôte. Trois jours remplis d'activité pour les grands et les petits. Marche, jeux, concours de pétanque, bal, magicien, concert, feux d'artifices mais aussi notre brocante et foire artisanale. Un week-end riche pour satisfaire le plus grand nombre.

Le samedi 29 octobre, les enfants ont fait du porte à porte afin de récolter des bonbons pour Halloween. Tous très bien déguisés et très effrayants. Nous avons ensuite partagé un goûter à la salle des fêtes et réalisé des activités manuelles sur le même thème.

L'année se termina par le marché de Noël le samedi 26 novembre, une quinzaine d'exposants étaient présents afin de vous faire découvrir leurs savoir-faire et leurs créations. Une très belle journée avec de belles rencontres dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions tous ceux qui sont venus participer à nos manifestations et aux associations qui nous ont aidés dans leurs réalisations.

Bien à vous

Le comité des fêtes







LA FETE MEDIEVALE

Le week-end des 24 et 25 septembre 2022, le comité des fêtes et les associations de Rongères ainsi que le conseil municipal se sont investis afin de vous offrir deux journées sur le thème médiéval. Grâce à l'association médiévale 1412, nous avons remonté le temps pour découvrir l'histoire de Jeanne d'Arc et des Templiers. Une belle rencontre et un très beau partage avec tous.

Nous remercions le Gourmet Fiolant pour les délicieux repas proposés le samedi 24 au soir et le dimanche 25 à midi. Un grand merci aux personnes présentes pour les déguster avec nous. De nombreuses animations sont venues égayer ces banquets afin de passer un agréable moment tous ensemble dans la joie et la bonne humeur.

Durant cet évènement, vous avez pu assister à des combats, des balades de poneys, des fabrications de bourses en cuir et couronnes et des ateliers divers et variés ainsi que les adoubements de Madame Lassalle Valérie et Monsieur Pourvoyeur Michel.

Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés à l'église qui se refait une beauté.

Merci à vous d'avoir contribué à cette réussite mais surtout merci aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur personne pour vous satisfaire. Nous tenons également à remercier les personnes qui ont fait un don financier afin d'aider à la réfection de l'Eglise car ils ne pouvaient être présents ce weekend là.

Au plaisir de vous revoir bientôt





Le comité des fêtes







LA PETANQUE

L'association compte une cinquantaine de licenciés.

Pour la saison 2022 le bilan sportif est positif avec de bons résultats pour les équipes inscrites dans les diverses compétitions.

Les concours officiels organisés par la pétanque Rongéroise ont toujours le même succès auprès des joueurs venant des différents clubs de la région.

Grâce à la motivation et l'investissement de certains bénévoles le club a pu organiser ses traditionnelles manifestations Challenge BOURDUCHE et notre très apprécié Gentleman.

Tous les amoureux de la petite boule sont invités à venir nous rejoindre sur le Boulodrome Philippe MAITRE.

A bientôt











LA GYM

LA GYM RONGEROISE assure une gymnastique d'entretien, de renforcement musculaire, et depuis 4 ans, des séances seniors se sont rajoutées.

Suite au confinement, les membres du bureau ont pris la décision d'effectuer un remboursement des cotisations au prorata des cours non effectués pour l'année 2020/2021.

Durant cette période de confinement, les animatrices ont perçu leurs salaires.

L'instauration d'un "Pass Sanitaire" à compter du 9 août a entraîné des modifications des mesures sanitaires et des conditions de la pratique sportive pour les associations.

En septembre 2021, dans le respect des règles sanitaires et gestes barrières, la reprise des cours a bien eu lieu.

Nous remercions Monsieur le Maire et ses Conseillers pour la mise à disposition des salles du Foyer la Forterre.

Suite au départ de notre animatrice pour les cours de nos ainés, Carine DEBOST, nous avons recruté un nouvel animateur Adrien ARARD.

La Gym Rongéroise organisera le samedi 11 février 2023 une soirée dansante (choucroute).

RAPPEL DES HORAIRES ET JOURS:

les lundis : renforcement musculaire avec Mickaël soit de 9 h 30 - 10 h 30 soit de 19 h - 20 h

les mardis : cours variés et énergiques avec Laurence : 19 h - 20 h

les vendredis : cardio etc... avec Malika : 19 h - 20 h

les vendredis après-midi : cours seniors avec Adrien : 15 h - 16 h

Pour tous renseignements:

BUREAU:

Président : GIRARD Mickaël : 0675675075 Vice-président : DJERAD Jean-Luc

Trésorière : ALLEGRE Régine Trésorière adjointe : BOUFFERET Chantal

Secrétaire: DJERAD Elisabeth: 0689503337

NOUS ALLONS TOUS A LA SALLE DE SPORT POUR NOUS SURPASSER, POUR DEVENIR MEILLEUR. PAS POUR RESSEMBLER A QUELQU'UN D'AUTRE





L'AS RONGERES

Saison 2021/2022

Enfin une première année complète pour la saison 2021/2022 pour l'AS Rongères depuis les « années COVID ». Malgré l'annulation de 2 de nos manifestations (le loto et la soirée de la bière) due à un incident à la salle des fêtes, nous avons pu organiser nos traditionnels tournois :

- notre 35ème tournoi des jeunes qui a réuni cette année 24 équipes de petits footballeurs avec un très bon esprit d'équipe pour tous

et

- notre challenge Pourvoyeur, malgré une chaleur assommante qui n'a pas arrêté les plus courageux, et pour lequel 106 repas ont été servis le soir dans une ambiance festive.



Tournoi des jeunes



Challenge Pourvoyeur



Assemblée générale

Saison 2022/2023

En septembre 2022, une nouvelle saison a pu commencer avec le retour de notre coach Christophe POUGNER. Nos 2 équipes séniors évoluent toujours en Départemental 3 pour l'équipe fanion et en Départemental 5 pour l'entente AS Rongères/AS Saint Loup qui a été reconduite avec plaisir de la part des 2 clubs et coachée par Philippe DECOUTEIX. L'ASR compte cette année 73 licenciés tous niveaux confondus, les catégories U6 à U18 pour nos jeunes étant toujours en entente au sein du Val d'Allier avec nos communes voisines Saint-Loup, Boucé et Sanssat.

Le club tient à remercier tous les habitants de Rongères pour leur générosité et leur accueil de lors de notre passage pour nos traditionnels calendriers présentés par nos joueurs et dirigeants en cette fin d'année 2022.

Nos rendez-vous à venir :

- Soirée de la bière : Samedi 18 mars 2023

Vide Grenier : Dimanche 01 mai 2023

Tournoi des jeunes : Dimanche 11 juin 2023
Challenge Pourvoyeur : Samedi 17 juin 2023
Assemblée Générale : Samedi 1er juillet 2023

N'hésitez pas à vous joindre à nous!!

L'ASR tient à remercier tous les artisans, commerçants et associations pour leur soutien tout au long de l'année.

Le Président, les joueurs et l'équipe dirigeante vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

ASSOCIATION PASSION CREATION

Depuis 16 ans, notre objectif premier est de créer tout en discutant, échangeant, riant... En effet, nous, passionnées de loisirs créatifs en tout genre, de Rongères et des environs, nous nous retrouvons chaque semaine depuis 16 ans dans la bonne humeur.

La crise sanitaire, que nous avons tous connue, a modifié les habitudes de chacune et nous sentons bien un petit manque de motivation mais chaque regroupement est un petit bonheur. Se retrouver durant 2 heures pour travailler ensemble sur un projet commun ou sur nos propres projets n'est que plaisir.

Au programme, de nombreux thèmes, très variés en fonction de nos envies : créations en fleurs séchées, scrapbooking, couture, home déco, point de croix, peinture... et tellement d'autres techniques fédératrices!

De temps en temps, un petit repas à la salle ou au restaurant, ou encore une sortie, une visite pour nous fédérer encore plus modifie nos petites habitudes pour le plus grand plaisir de toutes.

Pour rappel, nous nous rencontrons à la salle de réunion mise à disposition par la Mairie de Rongères les mardis, de 14 h à 16 h 30 (toutes les semaines pour celles qui peuvent), les mardis, de 19 h à 21 h (les 2ème et 4ème du mois) et les jeudis, de 19 h à 21 h (les 1er et 3ème du mois).

Toujours aussi curieuses et avides d'apprendre, nous accueillons volontiers de nouvelles fées de la création, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou venir participer à une séance dans la bonne humeur.

Pour toute info: jluc.betty@orange.fr ou melaniedjerad@hotmail.fr

Suivez-nous sur Facebook: Association PASSION CREATION RONGERES 03150

La présidente, Elisabeth DJERAD et ses drôles de dames !







LES AMIS DES ECOLES

Bonjour à tous,

Après un début d'année quelque peu contrarié par les dommages de fumée à la salle des fêtes, nous avons retrouvé son chemin en juillet lors de l'exposition sur le séjour des enfants à Cap Tronçais, financé

en partie par notre association.

Notre bourse aux vêtements et jouets prévue en octobre a été annulée faute d'exposants, mais celle de décembre a fait salle comble.

Comme tous les ans, les gourmands ont répondu présent pour la vente des gâteaux Bijou qui a été un franc succès et sera réitérée pour Pâques.



Notre plus belle récompense en cette année 2022, outre la venue de Caroline Bruet dans l'équipe, reste d'avoir pu offrir un après-midi magique à nos chères têtes blondes. Ainsi, le 2 décembre, les enfants et leurs maîtresses ont été conviés à un spectacle de marionnettes suivi d'un goûter. Après 16h30, le père Noël en personne a rejoint parents et enfants au Foyer pour remettre un cadeau à chaque écolier (53 enfants sages tout de même!).





Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les parents, grands-parents, amis, collègues, Rongérois, ... vous tous qui participez à nos manifestations, opérations et nous permettez de gâter nos enfants.

En vous souhaitant une belle et heureuse année 2023.

Les amis des écoles

LA CANTINE

Cette année, la cantine a repris avec un seul service.

Les plus grands aident les plus petits dans la bonne humeur en mangeant les repas élaborés par Jean-Pierre notre cuisinier.

Le « Potage du Mardi » très apprécié par grand froid et l'incontournable poisson du vendredi font forte impression!

Comme chaque année, le repas de Noël est offert pour les enfants qui fréquentent la cantine.

L'association a participé au financement de la sortie scolaire CAP Tronçais qui a eu un très grand succès.

Les bénévoles de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023.









